



© Route55 / Shutterstock.com

Missions d'information du CESE sur la situation des réfugiés Le point de vue des organisations de la société civile



RAPPORT DE MISSION – GRÈCE
DU 16 AU 18 DÉCEMBRE 2015



Comité économique et social européen

Rapport de mission – Grèce – du 16 au 18 décembre 2015

En décembre 2015 et en janvier 2016, des délégations du CESE se sont rendues dans onze des États membres de l'UE pour rencontrer les organisations de la société civile travaillant avec les migrants, afin de recenser les problèmes, les besoins, les échecs, les réussites et les bonnes pratiques des différents acteurs dans l'actuelle crise des réfugiés, le but final étant d'apporter une contribution utile à l'élaboration des politiques de l'UE. La délégation qui s'est rendue en Grèce était composée de M^{me} Irini Ivoni PARI (Grèce, groupe des employeurs), M. Nicos EPISTITHIOU (Chypre, groupe des travailleurs) et M. Cristian PÎRVULESCU (Roumanie, groupe des activités diverses). M. Jean-François BENCE, directeur de la direction C, et M^{me} Panagiota THEODOROPOULOU, administratrice au cabinet du président, ont également pris part à cette mission. Les membres ont visité l'île de Lesbos (à proximité de la Turquie) et la zone d'Idomeni (à la frontière entre la Grèce et l'ancienne République yougoslave de Macédoine).

Premier jour de mission – Lesbos – 16 décembre

Rencontre à Mytilène avec l'ONG locale «Iliaxtida»

«Iliaxtida» (Rayon de soleil) est une ONG appartenant à un réseau plus vaste, «Chorio tou Oloi Mazi» (Le Village du Tous ensemble), qui lutte contre l'exclusion des groupes vulnérables en prodiguant des conseils et en créant des perspectives d'emploi. Il a été signalé aux membres que le renforcement des contrôles effectués par la Turquie pour lutter contre les trafiquants à İzmir n'avait eu pour seul effet que de déplacer le point d'entrée des arrivants sur l'autre rive de l'île. Le réseau citoyen «Village du Tous ensemble» a décidé d'utiliser le site du camp de jeunesse PIKPA pour accueillir les réfugiés. Depuis l'été 2013, le camp de PIKPA est devenu un véritable centre auto-administré, qui procure abris, nourriture et soins de santé de base aux réfugiés vulnérable arrivés de longue date. Depuis 2015, l'afflux massif de réfugiés (des milliers chaque jour) a poussé de nombreuses organisations, dont certaines sont dotées de budgets considérables, à venir à Lesbos – et à se concurrencer mutuellement pour obtenir de la visibilité et des financements. Actuellement, même si le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) organise quotidiennement plusieurs réunions de coordination, c'est le désordre qui prévaut. Les organisations adressent les urgences médicales à l'hôpital mais, en raison de la crise, certaines spécialités font défaut; Médecins sans frontières (MSF) essaie désespérément d'apporter une réponse à ces besoins.

Rencontre à Mytilène avec l'ONG internationale «ProAsyl» et des représentants du réseau «Village du Tous ensemble»

ProAsyl est une ONG de surveillance allemande qui dispose d'un représentant permanent sur l'île de Lesbos depuis l'été 2015. Le «Village du Tous ensemble» promeut le développement des initiatives individuelles et collectives en lien avec la santé, l'alimentation, l'économie fondée sur l'échange, le soutien aux migrants, l'environnement et bien d'autres domaines encore. Une juriste de ProAsyl a indiqué que, grâce au «programme de soutien aux réfugiés de la mer Égée», l'ONG était également en mesure de signaler les violations des droits de l'homme aux points de passage frontaliers, d'offrir une aide en cas de problèmes médicaux graves et de fournir des informations juridiques aux personnes les plus vulnérables. Une sociologue remplit la fonction de point de contact de ProAsyl pour les personnes vulnérables. L'organisation tente de mettre en contact les victimes de naufrages avec des ONG

susceptibles de les aider. Elle coopère souvent avec des réseaux turcs pour localiser les victimes de ces accidents. Des médecins de plusieurs ONG sont certes disponibles, mais il n'y a pas de centre médical en tant que tel destiné aux réfugiés.

Tous les demandeurs d'asile/migrants ont signalé de nombreux problèmes de double emploi dans les activités menées par les différentes organisations, ce qui donne lieu à un gaspillage de ressources humaines et matérielles (par exemple, plusieurs organisations cuisinent pour le même groupe de personnes au même moment) ou à des défaillances et à un manque de clarté dans les attributions de chacun (au camp de Kara Tepe, les places libres ne sont attribuées qu'aux seuls Syriens). Parfois du matériel est mal utilisé, comme ce fut le cas pour les couvertures distribuées par l'UNICEF. Si les réfugiés et les migrants n'étaient pas obligés d'attendre sous la pluie pendant des heures, les couvertures ne seraient pas mouillées et il ne serait pas nécessaire de les jeter.

Si le camp de PIKPA a fonctionné pendant trois ans sans argent, ce sont aujourd'hui les donations qui permettent d'améliorer l'infrastructure, en installant par exemple des tentes plus stables. Le camp de PIKPA reste le meilleur hébergement possible sur l'île et continue de fournir de la nourriture aux réfugiés et aux migrants, même à ceux qui résident au centre d'accueil de Moria. Les demandeurs d'asile/migrants s'accordent à considérer que le renforcement des contrôles en Turquie aura pour conséquence une augmentation des refoulements et, partant, des pertes de vies humaines en mer plus nombreuses. Si les bénévoles œuvrent sans relâche à la protection des réfugiés et des migrants, ils affirment que les fonctionnaires et les professionnels se bornent à des horaires de bureau.

Ils soulignent l'absence de prise en charge prioritaire des personnes vulnérables et l'établissement de profils nationaux lors de la procédure d'enregistrement, l'extrême lenteur de cette dernière ainsi que de la procédure de relocalisation, le manque de personnel et de ressources adéquats pour l'enregistrement, le fait que les agents étrangers ne soient pas autorisés à relever les empreintes digitales des migrants pour des raisons de sécurité nationale et le fait que les agents de Frontex ne travaillent que jusqu'à 15 heures. Aucune prise en charge spécifique n'est prévue pour les victimes de torture et les femmes enceintes. Les bénévoles signalent par ailleurs la détention de mineurs non accompagnés dans l'attente de leur transfert vers un centre d'accueil pour mineurs, l'utilisation de gaz lacrymogène et le recours à la violence par la police anti-émeute, le versement de pots-de-vin pour enregistrer les migrants plus rapidement et le prix élevé que ceux-ci doivent payer pour rejoindre Athènes ou recharger leur téléphone portable. Ils proposent de nommer un coordonnateur permanent ayant une connaissance tant des spécificités locales que de la question des réfugiés et de mettre en place un centre qui soit opérationnel 24 heures sur 24 pour répartir les responsabilités et réagir en cas d'urgence. Ils ont aussi souligné qu'il était nécessaire de déployer davantage de médecins dans les hôpitaux.

Deuxième jour de mission – Lesbos – 17 décembre

Visite du camp de réfugiés de PIKPA

Un grand nombre des tentes qui se trouvent dans le camp de PIKPA sont faites de plastique provenant des embarcations que les réfugiés et les migrants ont utilisées pour venir en Grèce. Les membres ont eu l'occasion de s'entretenir avec un Syrien qui s'est récemment vu reconnaître le statut de réfugié et qui vivait dans le camp, ainsi qu'avec une famille syrienne dans l'attente de son enregistrement.

Visite du centre de crise «hotspot» de Moria

Ce centre de crise permet aux réfugiés et aux migrants de s'enregistrer et d'introduire une demande d'asile et de relocalisation. Il est divisé en deux secteurs. Le premier est réservé aux demandeurs qui sont, à première vue, des réfugiés au sens des lignes directrices du HCR (personnes en provenance de Syrie, d'Érythrée, de République centrafricaine, du Yémen, etc.) et le second, à ceux qui ne le sont pas (Afghans, Iraniens, Marocains etc.). Les membres ont été accueillis par le nouveau directeur du camp, M. KOURTIS, du ministère de l'intérieur, qui leur a expliqué que l'agence Frontex se chargeait de l'évaluation des nationalités et du recueil de témoignages. Celui-ci a montré aux membres les locaux réservés au relevé des empreintes digitales. Un policier en service au centre leur a expliqué que dans l'autre secteur, où s'effectue l'enregistrement des autres nationalités, les procédures sont plus lentes en raison du nombre élevé de nouveaux arrivants et parce que l'agence Frontex n'y fournit pas ses services, contrairement au premier secteur. À Moria, il a été constaté que de nombreuses personnes dorment sous des tentes, au milieu des oliviers, et font la queue pour s'enregistrer. À l'extérieur du camp se trouvent des stands, où les réfugiés et les migrants peuvent recharger leurs téléphones portables, moyennant paiement, ainsi que des cantines et des kiosques. Des panneaux d'information en plusieurs langues expliquent aux réfugiés et aux migrants où ils se trouvent et où se déroulent toutes les procédures.

Rencontre à Moria avec l'ONG grecque «Praksis» et une représentante de l'ONG «Save the Children»

Des collaboratrices de «Praksis» ont indiqué que les deux organisations coopéraient sur un projet commun d'urgence pour les mineurs non accompagnés, qui conjugue protection et meilleure intégration des enfants en Grèce. Elles ont montré aux membres les installations du camp de Moria dans lesquelles des enfants non accompagnés sont placés en détention durant plusieurs semaines, jusqu'à leur transfert dans un centre d'hébergement, et leur ont précisé qu'elles s'y rendaient le week-end pour accompagner les enfants. Praksis loue des locaux dans la ville de Mytilène, qui peuvent accueillir jusqu'à six enfants parmi les plus vulnérables. Les deux représentantes ont signalé qu'elles disposaient de psychologues et de travailleurs sociaux qui s'efforcent d'examiner la situation familiale de chaque enfant, de déterminer son origine, ses liens familiaux dans d'autres États membres, etc. Malheureusement, en raison de la longueur de la procédure de relocalisation, la plupart du temps, les enfants ne choisissent pas la solution du regroupement familial avec les membres de leur famille qui séjournent régulièrement dans d'autres États membres de l'UE. Elles ont en outre expliqué aux membres que les critères servant à établir une distinction entre ceux qui sont de possibles réfugiés et ceux qui ne le sont pas sont arbitraires et qu'ils ne devraient pas être fondés exclusivement sur le pays d'origine de l'intéressé. Cette approche conduit à des discriminations pénalisant de nombreux enfants qui sont exclus de la procédure de relocalisation.

Rencontre à Moria avec une représentante du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) et avec des représentants du service d'asile grec

Le rôle de l'EASO en Grèce consiste essentiellement à fournir des informations sur les procédures d'asile et de relocalisation, à détecter les faux documents au cours de la procédure d'enregistrement, à trouver, pour chaque demandeur, l'État membre de relocalisation le plus adéquat et à préparer les transferts. La représentante a expliqué que le nombre de personnes qui demandent à être relocalisées

reste très faible. Selon elle, cette situation s'explique essentiellement par trois raisons: 1) le nombre de places que les États membres mettent à disposition dans le cadre de la relocalisation reste extrêmement faible; 2) les réfugiés craignent de se retrouver dans un pays dans lequel ils ne pourront pas assurer leur subsistance ou avec lequel ils n'ont pas assez de liens (famille, langue, réseau social), puisqu'il n'est pas toujours tenu compte de leurs préférences; 3) la relocalisation ne concerne que les ressortissants d'une liste déterminée de pays d'origine. Il a aussi été évoqué le fait que les pays mettent du temps à répondre et que, par conséquent, un grand nombre de réfugiés et de migrants se lassent d'attendre et veulent aller de l'avant. Des représentants du service d'asile grec ont souligné que les policiers ont récemment reçu l'ordre d'arrêter les personnes en provenance du Maroc, de Tunisie et d'Algérie, mais qu'ils ne disposent d'aucune structure pour les détenir, de sorte qu'ils ne sont pas enregistrés et ne peuvent pas quitter l'île de Lesbos. Un panneau apposé sur la barrière du centre d'accueil signale que ces trois nationalités ne peuvent pas réserver de billet pour effectuer la traversée en bateau.

Visite du camp de Kara Tepe

Kara Tepe est un camp de réfugiés qui change constamment de fonction. Au moment où les membres du CESE l'ont visité, son directeur, M. Stavros MIROGIANNIS, de la ville de Mytilène, leur a expliqué que le camp n'accueillait que des réfugiés et migrants syriens et n'était plus utilisé à des fins d'enregistrement.

Rencontre à l'hôtel de ville de Mytilène avec l'adjointe au maire

Élue à cette fonction en 2014, l'adjointe au maire est responsable des organisations de bénévoles, de la jeunesse et de l'assistance aux citoyens. Un représentant du maire de Mytilène a assisté lui aussi à la rencontre. Tous deux ont signalé que la municipalité a dépensé, jusqu'à présent, deux millions d'euros pour l'accueil des migrants (nettoyage, santé, logement, etc.). Ils ont déclaré avoir besoin de sauveteurs et d'agents d'enregistrement. Ils ont indiqué qu'en dépit des réunions de coordination hebdomadaires qui sont organisées par les ONG, il semble qu'il n'y ait pas de contrôle central. Les ONG doivent être enregistrées et contrôlées. Ils ont suggéré que l'enregistrement des migrants se fasse tout d'abord en Turquie. Ils ont proposé que l'UE affrète des navires pour transférer les réfugiés en toute sécurité de la Turquie vers la Grèce. Ils ont indiqué que des personnes perdent la vie parce que les trafiquants utilisent très souvent de faux gilets de sauvetage. L'adjointe au maire a participé activement à des missions de secours et affirme que c'est terrible de voir des enfants morts.

Rencontre avec des représentants du HCR à Mytilène

L'été dernier, le bureau du HCR en Grèce est devenu un bureau international, ce qui lui a permis de bénéficier d'un budget plus important et de déployer plusieurs agents internationaux dans des régions de Grèce présentant des risques élevés, notamment à Lesbos. L'agent de coordination du HCR à Lesbos a déclaré que le bureau appuyait actuellement l'action de coordination de l'État, qui doit être améliorée. Il s'occupe de l'aide humanitaire et du renforcement des capacités dans les centres de crise «hotspots». L'infrastructure est plus développée dans le nord de l'île, où le HCR a mis en place un système de bus permettant de transférer 1 000 personnes de la côte vers les camps d'enregistrement. Le HCR porte secours aux réfugiés et dispose de navires de sauvetage qui guident les réfugiés et les migrants pour leur permettre de débarquer dans des endroits sûrs. Il a par ailleurs été signalé que des

hébergements chauffés sont en train d'être mis en place pour l'hiver. Il a été constaté que les embarcations se déplacent maintenant vers le sud à cause des patrouilles. Le bureau du HCR plaide pour que les services d'accueil soient transférés dans un endroit où les réfugiés et les migrants peuvent rester pendant un jour ou deux, quelle que soit leur origine, afin qu'ils puissent quand même être hébergés lorsque les camps de Moria et de Kara Tepe sont complets (un endroit pouvant accueillir 10 000 à 15 000 personnes). D'après les témoignages des réfugiés et des migrants, les contrôles ont été renforcés en Turquie. Cela ne les empêche toutefois pas de venir. S'agissant de la relocalisation, les délais de traitement et les engagements limités entravent la procédure. Le HCR a l'intention de renforcer sa présence en ouvrant un bureau à Lesbos.

Rencontre avec un représentant de l'agence Frontex, dans le port de Mytilène

Les membres du CESE ont rencontré le représentant de Frontex dans les bureaux de l'agence situés sur le port principal de la ville de Mytilène. Celui-ci a affirmé que l'agence n'était pas très active au niveau des contrôles aux frontières et qu'il s'agissait en réalité d'une opération humanitaire de grande ampleur; Frontex utilise quatre bateaux pour des opérations de recherche et de sauvetage, mis à sa disposition par la Suède, le Portugal et la Norvège. Lorsque les membres lui ont demandé si Frontex participait à des opérations de refoulement, le représentant a déclaré qu'en vertu du droit international, il était impossible de renvoyer ces personnes. Le groupe a été informé que 70 agents internationaux de l'agence Frontex et 17 agents grecs travaillent à Moria, dans le cadre d'une coopération satisfaisante avec la police grecque. Ils ont commencé à relever les empreintes digitales des migrants fin octobre et rencontrent quelques difficultés étant donné que les dispositifs Eurodac sont en grec. Ils ont présenté succinctement la nouvelle opération RABIT, qui ne devrait pas disposer de ressources propres mais simplement d'effectifs supplémentaires. Ils sont d'avis que les flux de migrants ne se tariront pas, quoi qu'il arrive, même si certains trafiquants sont arrêtés. Enfin, ils ne sont pas convaincus que la Grèce soit incapable de protéger les frontières extérieures de l'UE.

Rencontre avec une représentante du Comité international de secours (IRC)

Le Comité international de secours (IRC) dispose d'une équipe d'intervention d'urgence composée de coordonnateurs, de logisticiens, de médecins et d'experts en eau et en assainissement, ainsi que de spécialistes dont l'action est centrée sur la protection des droits de l'homme, les besoins spécifiques des enfants en situation de crise, la prévention des violences sexuelles et l'aide aux victimes de viol. Le groupe a été informé du fait que l'IRC est en train de mettre en place un bureau permanent à Lesbos, ce qui est une première dans un pays développé. L'organisation dispose de 26 bureaux aux États-Unis pour la réinstallation, tout étant financé par des collectes de fonds (assainissement de l'eau, transport, protection). Elle est en train d'ouvrir un nouveau centre de transit propre pour les réfugiés dans le nord. Les acteurs présents font le constat de problèmes de coordination à Lesbos. La situation évolue souvent et très rapidement, le chaos règne en matière de logistique, les gens ne savent plus que faire ni à qui s'adresser et des problèmes se posent sur le plan humanitaire. D'après la représentante, parmi les questions qui demeurent sans réponse, il y a notamment celle du sort des personnes déboutées de l'asile. Tout le monde se concentre sur les centres de crise, mais les Marocains, les Algériens et les Tunisiens ne sont pas enregistrés car, si tel était le cas, ils devraient être mis en détention alors qu'il n'y a pas d'endroit disponible à cet effet.

Troisième jour de mission – Idomeni – 18 décembre

Arrivée à Idomeni, rencontre avec des bénévoles qui aident les réfugiés et migrants d'Idomeni, Kilkis

Ce groupe local de bénévoles apportait un soutien aux réfugiés et migrants dans la région et s'efforçait de répondre à leurs besoins élémentaires, en distribuant des denrées alimentaires, de l'eau et des produits d'hygiène de base et en fournissant une aide médicale et pharmaceutique. Il a récemment été dissous parce que certains de ses membres étaient en désaccord avec la décision politique consistant à n'autoriser que les ressortissants de trois nationalités à franchir la frontière avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine. L'un des bénévoles ayant assisté à la réunion, venu des Pays-Bas, a réussi à récolter dans ce pays sept conteneurs remplis de dons, simplement en en faisant la publicité sur Internet. Le groupe a indiqué qu'il avait dû trouver rapidement des solutions pour résoudre le problème du nombre considérable de migrants souffrant de la faim, exposés aux intempéries et nécessitant des soins médicaux. Les représentants ont en outre souligné qu'à Idomeni, seuls les Syriens, les Iraquiens et les Afghans peuvent actuellement franchir la frontière, puisque d'autres États de l'UE (comme l'Autriche) ont décidé que seules ces nationalités seraient acceptées. À l'heure actuelle, des bus transportant des migrants arrivent tous les jours, de manière continue, d'Athènes et de Kavala. Ils doivent se garer loin du camp, sur des sites où il n'y a aucune infrastructure d'assistance aux personnes en transit. L'application de cette procédure informelle rend les infrastructures qui ont été installées aux frontières quasi inutiles.

Les migrants recevaient une aide humanitaire de la part de différentes ONG alors qu'ils étaient en marche et qu'ils se rapprochaient de la frontière. Les membres ont vu des réfugiés et des migrants faire la queue pour montrer leurs papiers aux gardes de l'ARYM, dans l'espoir de pouvoir la franchir. Il y avait parmi eux beaucoup d'enfants. Les gardes ont très fréquemment empêché certaines personnes de passer sous prétexte que leurs documents d'enregistrement n'étaient pas authentiques. Les personnes refusées n'ont pas eu l'occasion de s'expliquer. La police leur a immédiatement enjoint de regagner les bus et elles ont été reconduites à Athènes.

Rencontre avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

La délégation a été informée que l'organisation a récemment lancé un nouveau projet en matière de retours d'urgence visant à aider les migrants qui le souhaitent à retourner dans leur pays, sur une base volontaire et dans la dignité. La représentante a souligné que l'État n'avait proposé aucune approche intégrée et globale pour les migrants qui ne parviennent pas à franchir la frontière. Le nombre de personnes qui adhèrent au projet de retour est très faible, et il semble qu'en dépit des obstacles, elles s'efforcent de trouver un autre moyen de franchir les frontières pour se rendre en Europe occidentale.

Rencontre avec des représentants de l'ONG «Praksis»

L'ONG «Praksis» déploie des travailleurs sociaux spécialisés dans le cadre de ses travaux à Idomeni. Ses représentants ont précisé que, puisque la police n'autorise pas les réfugiés et les migrants à rester dans le camp et les force à le traverser rapidement, elles n'ont pas assez de temps pour les aider. Les produits d'aide humanitaire qu'ils distribuent proviennent de la Croix-Rouge, de Caritas Grèce et d'autres ONG.

Rencontre avec le HCR

Les représentants du HCR à Idomeni ont expliqué que les réfugiés qui réussissent à franchir la frontière doivent parcourir environ 500 mètres avant d'atteindre un camp dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine. De là, ils peuvent prendre un bus ou un train, pour autant qu'ils aient de l'argent, et se rendre en Serbie où, après avoir marché un kilomètre, ils arrivent dans un autre camp. Les options à la disposition des réfugiés et des migrants, à partir de là, ne sont pas connues. Le HCR a entendu dire que les réfugiés et les migrants qui ne parvenaient pas à franchir la frontière à Idomeni retentaient leur chance ailleurs, par exemple à la frontière entre la Grèce et la Bulgarie ou l'Albanie, ou dans la même zone géographique qu'Idomeni mais plus près des montagnes, là où il n'y a pas de barrière. Le HCR estime que le contrôle des nationalités aux frontières n'est pas conforme à ses principes directeurs et qu'il s'agit d'une décision politique qui ne prend pas en considération les risques de persécution encourus par les individus.

Rencontre avec un représentant de Médecins sans frontières (MSF)

À Idomeni, Médecins sans frontières a établi un camp de réfugiés pour les migrants; sa capacité était au départ de 200 personnes mais, à l'heure actuelle, des milliers de personnes y ont séjourné. Il a été souligné que ce camp avait été installé en partie sur un terrain municipal et en partie sur un terrain privé. Les autorités affirment qu'il s'agit d'une zone militaire et refusent de le reconnaître comme camp de réfugiés; c'est pour cette raison qu'il n'a pas été possible de le raccorder au réseau d'électricité. MSF a donc installé des toilettes chimiques et de grandes tentes pour protéger les occupants du camp du froid et de la pluie. Toutefois, les réfugiés et les migrants sont actuellement obligés de traverser le camp très rapidement, ce qui rend les tentes inutiles. Lorsque MSF a essayé de louer des terrains, l'organisation a été vivement critiquée par les autorités.

Rencontre avec une représentante de l'ONG nationale «Conseil grec des réfugiés et des migrants»

Une juriste de cette ONG, spécialisée en matière de droit d'asile et de migrations, identifie les personnes les plus vulnérables qui ne sont pas autorisées à franchir les frontières et explique aux autorités pourquoi leur cas doit être réexaminé. Les personnes dont les documents légaux sont considérés comme frauduleux ne disposent d'aucun service public à proximité auquel elles peuvent s'adresser pour tenter de les régulariser. La représentante précise qu'elles doivent se rendre à Athènes ou à Thessalonique ainsi que, la plupart du temps, aux points d'entrée proches de la Turquie, où elles ont été enregistrées pour la première fois, ce qui représente un énorme gaspillage de temps, d'énergie et d'argent. Dès lors qu'il a été décidé que les réfugiés n'étaient pas autorisés à rester dans le camp à Idomeni, il est permis de douter qu'ils puissent effectivement exposer leurs problèmes juridiques aux représentants du Conseil grec des réfugiés.

Rencontre avec l'administration municipale de La Péonie, à l'hôtel de ville de Polykastro

Les membres du CESE ont été accueillis par le maire. Il a été très clairement précisé que le camp d'Idomeni était un centre illégal. D'après le maire, le principal problème tient à ce que les migrants qui resteront en Grèce ne pourront pas être intégrés en raison de la crise et du chômage. Le maire a

proposé que le HCR coordonne les quatre domaines suivants: les repas, la santé, les distributions et la sécurité, ce que le HCR a toutefois refusé, affirmant que son rôle devrait se borner à appuyer l'action de l'État. Le ministère a octroyé un budget de 100 000 euros à la municipalité. Cette enveloppe a été jugée insuffisante, ne serait-ce que pour assurer les services de nettoyage à Idomeni. Le maire avait suggéré que les bus s'arrêtent loin du camp. Il souhaite lancer une soupe populaire pour l'ensemble de la municipalité, pas seulement pour les migrants, mais d'abord et avant tout pour les habitants de la région. Il souhaiterait qu'une présélection des personnes qui franchiront la frontière soit opérée non pas à Idomeni, mais à Athènes Il aurait pu fermer le camp mais ne l'a pas fait, pour des raisons humanitaires. Il est clairement ressorti de l'entretien que le maire est vivement préoccupé par la situation mais qu'il est avant tout responsable des citoyens qui vivent dans sa municipalité.

Conclusion

1. **Absence de coordination efficace dans les zones géographiques qui en ont le plus besoin:** dans les deux endroits visités, les autorités nationales sont soit absentes, soit sous-représentées, et sont incapables de coordonner efficacement les organisations qui proposent différentes formes d'aide humanitaire aux réfugiés et aux migrants. La coordination, pour insuffisante qu'elle soit, est exercée par des organisations internationales comme le HCR ou répartie entre plusieurs ONG et représentants des autorités locales, ce qui crée des incertitudes qui ont des répercussions négatives sur l'accueil des migrants en Grèce. Les membres du CESE ont constaté qu'il n'y avait pas de service d'urgence opérationnel vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. En outre, les réfugiés d'Idomeni sont empêchés d'utiliser les infrastructures du camp ad hoc, dont le statut demeure vague. Pour ce qui les concerne, pas plus les municipalités que les représentants de l'État ne sont formés pour répondre à des situations d'urgence.
2. **Le programme de relocalisation reste assez peu prisé:** même s'il a été décidé que 66 400 réfugiés se trouvant en Grèce seraient relocalisés dans d'autres États membres de l'UE dans un délai de deux ans, trente personnes seulement ont bénéficié de cette mesure jusqu'à présent. Cette situation est due au manque d'engagement des États membres, qui ont tendance à n'accepter qu'un nombre très limité de nationalités (les personnes «ayant manifestement besoin d'une protection internationale», c'est-à-dire les demandeurs éligibles dont la nationalité est associée, dans l'UE, à un taux de reconnaissance moyen très élevé d'un besoin de protection internationale (Syriens, Érythréens et Iraquiens), mais s'explique aussi par le fait que les réfugiés craignent de se retrouver dans un pays dans lequel ils ne pourront pas s'intégrer.
3. **Déficit de services d'aide humanitaire pour faire face à la crise des réfugiés:** à Lesbos, il n'y a pas assez de personnel correctement formé pour se charger de l'enregistrement des réfugiés et des migrants. À Idomeni, la Grèce ne procède pas à l'enregistrement des réfugiés ni à la vérification de l'authenticité de leurs documents. Il y a en outre une pénurie de personnel médical, de nourriture et d'abris, des services que seules les ONG s'efforcent d'assurer.
4. **Discrimination des réfugiés sur la base de la nationalité:** en Grèce, trois traitements différents sont appliqués en fonction de la nationalité, ce qui rend la prise en charge des réfugiés arbitraire. À Idomeni, seuls les Syriens, les Iraquiens et les Afghans sont autorisés à

franchir la frontière. Cette pratique est présentée comme une décision politique non conforme à la convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, qui interdit ce type de discrimination. En outre, à Lesbos, un traitement préférentiel a été accordé aux personnes originaires d'autres pays, comme l'Érythrée ou le Soudan du Sud, lesquelles font l'objet d'un enregistrement plus rapide et plus efficace. Pis encore, les États de relocalisation n'acceptent que des réfugiés issus d'un petit nombre de pays d'origine bien précis, qui bénéficient d'un degré de reconnaissance élevé dans l'UE. Comme l'a souligné le HCR, il faudrait évaluer au cas par cas qui a le droit de bénéficier d'une protection internationale, afin d'éviter d'exclure de la protection des personnes dont la vie est en danger dans leur pays d'origine. Dans ses avis, le CESE considère qu'il devrait exister une présomption selon laquelle les personnes concernées sont avant tout considérées comme des réfugiés.

5. **La présence de l'agence Frontex est limitée:** l'agence Frontex a un rôle important à jouer non seulement pour sauver des vies, mais aussi pour enregistrer les migrants et les réfugiés et évaluer les nationalités. Malheureusement, l'agence ne dispose pas de ressources propres et, par conséquent, dépend fortement de la bonne volonté des États membres. Dans les deux endroits visités, les membres ont constaté que Frontex ne disposait pas d'effectifs suffisants pour aider les autorités grecques à enregistrer les migrants.
6. **Absence d'un plan stratégique clair pour les personnes qui n'ont pas droit à une protection internationale:** les membres ont compris que de nombreuses personnes avaient tenté de quitter la Grèce, mais n'y étaient pas parvenues du fait de leur nationalité ou parce que leur demande d'asile avait été rejetée. Celles-ci se trouvent dans une situation précaire et tentent désespérément de trouver des moyens de partir, ce qui ouvre la porte à leur exploitation ultérieure et à une hausse de la criminalité.
7. **Les droits des enfants en question:** des mineurs non accompagnés sont placés en détention durant plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'une place leur soit trouvée dans un centre d'accueil pour mineurs, et leur protection juridique est limitée.
8. **Absence d'enregistrement et de suivi des personnes qui franchissent les frontières vers l'Europe occidentale:** étant donné qu'aucune autorité d'enregistrement n'opère à la frontière avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine, nous ne savons pas si les réfugiés qui ont franchi cette frontière ont réussi à rejoindre un État membre de l'UE en toute sécurité, ni comment ils ont été traités en cours de route.
9. **Les réfugiés sont victimes d'abus et d'exploitation:** la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent les réfugiés qui arrivent en Grèce favorise largement leur exploitation ultérieure. Ils doivent très souvent déboursier plus que le Grec moyen pour pouvoir bénéficier de certains services, par exemple pour acheter des denrées alimentaires et des billets de ferry, recharger leurs téléphones portables ou obtenir une chambre d'hôtel. Ils sont parfois approchés par des personnes qui prétendent être des représentants d'ONG, mais dont les objectifs sont nébuleux. Toutefois, dans la mesure où il n'y a pas, sur place, d'autorité générale compétente pour informer les réfugiés de leurs droits et des procédures, et susceptible de répondre à leurs besoins, ils finissent par être la proie d'abus, recevoir des informations trompeuses et se faire exploiter.

10. **Le flux des réfugiés ne se tarira pas:** les membres de la mission ont noté que toutes les organisations concernées par la crise des réfugiés, ainsi que les autorités gouvernementales et les municipalités, ont indiqué que le flux de réfugiés ne se tarirait vraisemblablement pas mais qu'au contraire, il devrait augmenter l'année prochaine.
-